



Réunion de la Commission de Concertation
Vergadering van de Overlegcommissie

mardi 05 juillet 2022 à 09:00

ORDRE DU JOUR - AGENDA

EXAMEN DES DOSSIERS :

BEOORDELING DOSSIERS :

N° Nr	H U	N° dossier Dossier nr	Demandeur Aanvrager	Situation du bien Ligging van het goed	E.P. O.O	Motifs Redenen
1.	09:00	17/PFU/180027 4/	KATHOLIEK ONDERWIJS ZONIEN	Avenue Léopold Wiener 32 Réaménager la cour de récréation.	-	application de l'art. 237 du COBAT (zone de protection d'un bien classé (actes et travaux modifiant les perspectives sur ce bien classé ou à partir de celui-ci))
2.	09:30	PU/31514-22	Monsieur DYKMANS	Avenue Emile Van Becelaere 81 réaliser deux lucarnes dans le versant arrière de la toiture, isoler la toiture par l'extérieur et régulariser la véranda à l'arrière du rez-de- jardin d'une maison unifamiliale	X	application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics) application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots) dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur) dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)
3.	09:50	17/PFU/183043 1/	A.C.P. Hulpe 181	Chaussée de La Hulpe 181B Régulariser l'abattage d'arbres et aménager les abords du bâtiment.	R	application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics) application de la prescription particulière 7.4. du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions et installations s'accordant avec celles du cadre urbain environnant) Art. 126§11 Dérogation à un PPAS